Potaches Retrouvés

Bulletin d'information de
l'Amicale des Anciens Elèves
du lycée de Saumur
N° 17 JUILLET 2021
Deux parutions par an,
janvier et juillet

Le mot du Président

Chères amies, chers amis,

J'espère tout d'abord que vous vous portez bien, toutes et tous.

Je risquerais le poncif en vous écrivant que ces années 2020 et 2021 que nous vivons sont bien difficiles, semblent résolument interminables et mettent à l'épreuve tout ce qui en nous est humain et sociable. C'est pourtant bien le cas, et notamment dans le quotidien du monde associatif, les rencontres physiques - pourtant si naturelles ! - étant si ce n'est proscrites, au moins déconseillées.
Pour autant, la situation semble-t-il s'améliore lentement, grâce à la vaccination et aux efforts de chacune et chacun d'entre nous. Dans ce contexte et parce qu'il nous faut bien avancer et garder espoir, nous avons décidé collectivement Chères amies, chers amis,
au sein du Conseil d'administration de notre association, de réunir notre Assemblée générale le 18 septembre prochain et d'y conjuguer, pour sceller nos retrouvailles, un déjeuner tous ensemble à Saumur.
Vous recevrez très prochainement davantage d'informations sur cette journée saumuroise pour laquelle je vous espère et nous vous espérons nombreux - et en pleine forme.

Recevez, chères amies, chers amis, mes amitiés.

Lambert Creuxlebois

Tribune d'A. MONROCHE & J-P PÉRIN

Introduction de Lambert Creuxlebois

Il m'est d'autant plus facile d'introduire la « tribune » de Messieurs André Monroche et Jean-Paul Périn, tribune consacrée à la défense - si ce n'est virulente, au moins virile ! - de la place des plus âgé(e)s dans notre société, qu'André Monroche et Jean-Paul Périn, qui tous deux ont près de 3 fois mon âge, ont depuis plusieurs années été pour moi comme des figures tutélaires capables de me livrer régulièrement des enseignements que seule leur expérience - expérience professionnelle, expérience personnelle, expérience de la vie - pouvait leur avoir enseigné à eux-mêmes.

La place des plus âgés dans notre société c'est donc déjà, je crois, une certaine faculté à transmettre, à enseigner et à donner en héritage des notions, des idées, des faits que les plus jeunes souvent ignorent - et l'on ne saurait remplacer ce don en paroles, en conversations, en échanges informels par des livres, des machines ou des écoles.

Mais la place des plus âgés, au-delà de cette idée de transmission qui risque toujours de les transformer en vieux sages et de faire des plus anciens des gardiens du temple - figures d'autorité morale retirées du monde et certes estimables mais qui in fine leur interdiraient, en quelque sorte, de

demeurer des acteurs de notre société - je crois (et j'espère) qu'elle est aussi exactement la même que quiconque : une place qui réserve le droit d'agir, de travailler, de s'engager, de dire, de faire et bien sûr, surtout, de penser.

André et Jean-Paul sont de ce point de vue exemplaire, comme beaucoup d'autres certainement. Ils agissent, travaillent, créent des entreprises, écrivent, disent ce qu'ils pensent - et surtout ils continuent de penser, d'interroger le monde, de s'étonner et parfois de se révolter.

La pause sanitaire que nous commençons à vivre nous permet de réfléchir sur le fonctionnement de notre société en phase de crise.
Les réunions présentielles ont été mises à rude épreuve ou en « veilleuse ».
Que penser de l'isolement des plus anciens d'entre nous ? Ont-ils eu le droit à la parole et la famille a-t-elle été mise en situation de concertation ?
Vous trouverez ci-dessous un point de vue qui mérite à notre sens d'être décliné. Il est soumis à votre réflexion.

OU EN EST LA PLACE DES PLUS AGES DANS LA SOCIETE EN 2021 ?

Le sujet n'est pas nouveau !
La place des plus anciens revient sur scène au gré de !a succession des générations...
Parmi les exemples encore contemporains, citons l'article paru dans la Nouvelle République le 29 novembre 2002 (à propos du « regard de la société sur les vieux »).
L'augmentation croissante du nombre de seniors dans la société crée un déséquilibre entre le nombre des décideurs actifs et des groupes d'âge de la population pour les plus âgés, même s'ils continuent à être actifs dans la société, notamment sur le plan professionnel.
'Que penser par exemple de interdiction de se présenter à un conseil d'administration pour des + de 70 ans? Il en est ainsi des représentants du mouvement olympique, de la fonction d'expert de justice en droit commun ou pour certains ordres professionnels. Les risques sont grands pour les plus âgés de se voir imposer des décisions arbitraires, notamment dans le cadre de la pandémie actuelle.

Que fait-on de l'expérience du vécu, du savoir-faire, du discernement par rapport à la prise de décisions aux motifs de la « sécurité globale » édictés par les enfants des vieux !...
L'INSEE nous apprend dans ses prospectives qu'en 2040 fa population des plus de 45 ans correspondra à un habitant sur 4. En allant plus loin, on s'aperçoit qu'en 2070, on atteindra, en France et même en Europe, la proportion d'une personne de + de 65 ans pour 2 personnes de 20 à 64 ans, ce qui voudrait dire que les plus de 75 ans seraient gouvernés en partie par leurs arrière-petits enfants, sans qu'ils aient pour autant acquis le savoir-faire indispensable pour choisir les bonnes décisions !
Il est donc grand temps de modifier le mode de représentation des différents groupes d'âge de la population et supprimer la limite d'âge très arbitraire datant d'une autre époque pour gérer le devenir des plus anciens.
Seule la compétence doit dominer la situation. Les nouveautés éphémères ne remplacent pas les acquis d'expérience. Citons l'exemple des l'ancien pilote de chasse de l'armée américaine qui a pu sauver dans la baie de HUDSON, après de 70 ans, 155 passagers à bord d'un avion A320, assurant un amerrissage, s'opposant aux directives des responsables d'une tour de contrôle voulant faire respecter la procédure.
Nous ne sommes plus à l'époque où les plus âgés monopolisaient les postes clés en confondant souvent autoritarisme, suprématie et conservatisme.

ANDRÉ MONROCHE et JEAN-PAUL PÉRIN

Article du 29 novembre 2002 de la Nouvelle république « regard de la société sur les vieux ! »

La Galerie d'Art du Lycée Duplessis-Mornay

LE HALL, la Galerie d'Art du lycée Duplessis-Mornay de Saumur, présentait sa 38e exposition. Celle-ci se nommée « ENTRE-DEUX » dédiée aux peintures de Xavier JALLAS se tenais jusqu'au 17 février 2021. Cette exposition consacrée au thème des migrants. « *L'artiste endosse les états précaires de corps en attente, aspirations à des jours meilleurs… Aussi, une leçon de peinture, entre illusion des trompe-l'œil et matériau peinture en substance sur la toile... »*, détaille Jérôme CLERAN, professeur d'Arts Plastiques et responsable de la Galerie d'Art du lycée.

A propos de l'artiste

Né en 1971, Xavier Jallais vit et travaille à Chauvigny dans la Vienne. Diplômé d´un master de Conservation Restauration des Biens Culturels à Paris1–Panthéon Sorbonne, il exerce la profession de Conservateur–restaurateur de peintures sur toile. Dans ce cadre, il est amené à rencontrer des œuvres anciennes, dont l´état, parfois de délabrement, sera la source de son inspiration en création d´art contemporain. Ayant fait l'objet de nombreuses parutions dans la revue spécialisée Miroir de l'art, Xavier JALLAIS est un artiste que l'on a pu retrouver dans des foires d'art contemporain comme le Plus'art du Mans et dans de nombreuses galeries du grand ouest.

Rencontre avec le Proviseur

Notre rencontre a eu lieu le 10 mars dernier, à ma demande pour prendre des nouvelles, après un an de crise sanitaire. Ginette Landais m'accompagnait.

Monsieur Débonnaire a évoqué la vie scolaire par temps de pandémie. Le retour de tous les élèves (900 dont 130 en internat) au Lycée depuis Janvier, à temps plein, après une période à mi-effectif et en alternance les 2 derniers mois de 2020. Certes, la gestion de la vie scolaire est plus compliquée, notamment pour respecter la distanciation sociale. Mais le Lycée compte très peu de contaminations.

Sur le plan pédagogique, il s'est fixé comme objectifs prioritaires « **d'ouvrir**

le Lycée à l'International et de favoriser la mobilité des élèves ». Il est particulièrement fier de nous annoncer l'obtention d'une **Section Internationale AbiBac** (bac allemand-français) pour la rentrée 2021, et l'ouverture d'une **Section Natation**, depuis la rentrée 2020 (entravée en ce moment). Tandis qu'il souligne la participation du Lycée au **concours de jeunes Ambassadeurs de l'Académie** et au **concours de Cartographie** : création de cartes avec une thématique spécifique.

Les **voyages** sont actuellement bloqués. Néanmoins, en septembre 2020, 35 élèves de la Section Européenne ont eu la chance de pouvoir réaliser leur séjour à Asheville en Caroline du Nord, dans le cadre du jumelage.

Par ailleurs, le Proviseur nous fait part de ses actions auprès des instances régionales pour réduire les dépenses énergétiques des bâtiments anciens et de l'effondrement récent de la rue Duruy en face du porche d'entrée qui le contraint à faire rentrer les élèves rue Courtiller.

Enfin, pour faire connaître l'Amicale aux lycéens, il nous propose la mise en place d'un kiosque aux portes ouvertes ainsi qu'un espace sur le site du Lycée.

En résumé, le Lycée résiste bien à la crise sanitaire et poursuit son développement avec des projets pédagogiques attractifs et ambitieux. JMG

Assemblée Générale

Nous reprendrons le programme que nous avions prévu pour 2020 (voir Potaches N° 15). La date a été fixée au 18 septembre 2021. Nous sommes en train de finaliser les détails et vous recevrez le programme complet dans les prochaines semaines.

Nouveautés à Saumur

La façade de la Mairie œuvre de l'architecte Joly Leterme achevée en 1863 en travaux de ravalement depuis mai 2019 a repris sa splendeur depuis le démontage des échafaudages.

Des chevaux dans le tunnel au pied du château

Liska llorka a réalisé plusieurs fresques pour rendre hommage au Cadre Noir, au dressage et à Saumur Attelage.

Le musée d'art moderne de Fontevraud

Le tout nouveau musée d'art moderne collection CLIGMAN vient d'ouvrir à Fontevraud dans la cour d'honneur de l'Abbaye a installé dans le bâtiment de la Fannerie, qui présente les avantages d'avoir "déjà été restauré à l'extérieur", d'être volumineux et d'être situé à l'entrée du site de l'Abbaye.

Toulouse-Lautrec, Corot, Degas, Dufy, Derain, Delacroix : les époux Cligman ont constitué depuis plus de cinquante ans une collection d'environ 1200 œuvres, tableaux, mais aussi sculptures, dessins et objets anciens..

Forum des Associations

Ce forum prendra la forme d'une plateforme numérique disponible via le site internet de la Ville pendant deux mois avec une journée de lancement le 8 septembre 2021.

Ce Forum Virtuel des Associations permettra aux associations de :

• présenter le détail de leurs activités
• communiquer avec les usagers grâce aux coordonnées présentes sur leur page dédiée
• transmettre les modalités d'adhésion et/ou d'inscription
• prendre contact avec de nouveaux bénévoles
• se renseigner sur les différents dispositifs d'aides financières
• valoriser les projets de l'association via des portraits
• communiquer sur les événements prévus dans l'année à venir
• participer aux visioconférences sur de thèmes d'actualité

Humour *Potache*	L'Etat d'ébriété … Quel beau Pays !